Dans le cadre de la réforme de la biologie, qui place les laboratoires d'analyses médicales sous l'autorité du COFRAC, organisme privé sans représentativité professionnelle, les projets de décrets visant à contraindre, voire décourager l'exercice indépendant de la biologie médicale se multiplient. Dernier en date, l'obligation pour les laboratoires d'être disponibles 24 heures sur 24. Pour souligner l'aberration de ces projets, le syndicat Bioprat lance l'opération "une Quetchua devant chaque laboratoire".

Depuis le vote de la réforme de la biologie médicale, le syndicat BIOPRAT dénonce les pressions tous azimuts du COFRAC, dans le but d'accélérer la mise en vente des laboratoires. Celles-ci se traduisent par la mise en place de normes insupportables.

Par ailleurs, par l'intermédiaire de syndicats de biologistes lui étant favorables, le COFRAC tente de faire passer en catimini des décrets servant ses stricts intérêts.

Dernier projet en date, porté par un syndicat issu du secteur hospitalier, l'obligation de maintenir un service 24 heures sur 24. Une disposition aberrante pour les laboratoires privés, qui ne pourront jamais disposer des moyens humains nécessaires pour y satisfaire.

Afin de dénoncer cette politique de la terre brulée, qui signe à terme la fin des structures indépendantes, garantes du bon fonctionnement du système de soin de proximité, le syndicat Bioprat lance l'opération "Une Quetchua devant chaque labo". Une opération visant à alerter les patients et à dénoncer une situation ubuesque, qui pourrait potentiellement contraindre les biologistes à vivre sur leur lieu de travail pour répondre à des normes improductives, absurdes et inadaptées.

Plus généralement, et afin que les dispositions touchant la biologie cessent d'être guidés par des petits arrangements entre amis, le syndicat BIOPRAT demande à être associé aux syndicats institutionnels dans le but d'informer la profession démocratiquement et de porter la voix des structures indépendantes, jusqu'ici entièrement exclues de prises de décisions qui concernent directement leur avenir.

Le syndicat BIOPRAT rappelle que cette réforme est rejetée par la majorité des biologistes, mais que les autorités de tutelle s'obstinent à l'imposer, quitte à pratiquer le secret et la désinformation, comme ce fut le cas lors de la présentation du texte aux assemblées.

Le syndicat BIOPRAT rappelle que la biologie est la seule spécialité médicale à subir les délires d'un tel acharnement normatif, alors qu'elle était appréciée de tous et n'a jamais provoqué d'accident sanitaire majeur.